



COMMUNE
DE
CROISILLES
62128

Tél. : 03.21.07.57.57

Email : courrier@mairie-croisilles.fr

Internet : www.mairie-croisilles.fr

Compte Rendu Conseil municipal du 13 novembre 2021

Tableau de présence :

Serge BILLAUT	AE (Alain Grébert)	David BULCOURT	P
Elisabeth BULTEEL	P	Laure CORDONNIER	P
Mickael CUVELLIER	P	Gérard DUE	P
Xavier CHRETIEN	AE (Ludivine Jampierre)	Alain GREBERT	P
Ludivine JAMPIERRE	P	Raphaëlle MAGGIOTTO	P
Cécile MARKOWSKI	P	Brigitte MERLIN	P
Mathieu REBOUT	AE (Jean-Paul Wissocq)	Hervé SAINT-POL	AE (Gérard Dué)
Caroline SANTERNE	AE (David Bulcourt)	Eric SELLEZ	P
Fabien SELLIER	P	Monique VANDEWALLE	P
Jean-Paul WISSOCQ	P		19 votants

P : Présent – AE : Absent Excusé – ANE : Absent Non Excusé – () : procuration

Secrétaire de séance : David Bulcourt

Ouverture de la séance à : 10h30

Déroulé de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15/10/21

Il vous est demandé d'approuver le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal en date du 15 octobre 2021

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

2. Convention avec la FDE

Il vous est demandé d'accepter le fait que la Mairie puisse participer à un achat groupé d'électricité via la FDE

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

Il vous est demandé d'accepter le fait que la Mairie puisse participer à un achat groupé de gaz via la FDE

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

3. Décisions modificatives budgétaires

Budget communal

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à des modifications budgétaires sur le budget communal afin de couvrir une augmentation des dépenses de personnel (embauche Monsieur Fiquet et poste d'ATSEM à l'école maternelle pour compenser le congé maternité de Pauline Grébert), celles-ci étant compensées par une diminution des achats de fournitures, d'une correction sur les intérêts et une diminution des « autres charges générales » (poire)

60632	Fourniture de petits équipements	- 6.000,00
61111	Intérêts réglés à échéance	- 3.000,00
65888	Autres charges générales (« poire »)	-33.000,00
TOTAL		- 42.000,00 €
6411	Dépenses de personnel	+ 42.000,00 €
TOTAL		+ 42.000,00 €

Il vous est demandé d'accepter les décisions modificatives présentées

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

Budget service des eaux

Il convient de corriger le poste 1641 de la section d'investissement (correspondant à un remboursement d'emprunts). Il est proposé les modifications suivantes dans le budget du service des eaux.

Section d'investissement

1641	emprunts et dettes assimilées	+ 4.000,00
021	recettes d'investissement (virement de la section de fonctionnement)	+ 4.000,00

Section de fonctionnement

6061	fournitures non stockables	- 4.000,00
023	dépenses d'exploitation (virement à la section d'investissement)	+4.000,00

Il vous est demandé d'accepter les décisions modificatives présentées

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

4. Délibérations Maison des Habitants

Convention avec L'association "Collectif 9h36", domiciliée chez M. Corentin Vigou, 25 rue de Saint-Léger, 62128 Croisilles
Numéro RNA : W621009724, représentée par sa présidente, Mme Anne-Laure Gac pour faire découvrir le théâtre d'improvisation aux habitants, usagers de la Maison des Habitants, dans le cadre du "Festival Agir 2021" :

- en organisant une représentation de spectacle le dimanche 14 novembre 2021 à 17h à la salle des fêtes de Croisilles : Spectacle d'improvisation théâtrale d'une durée de 75 minutes, avec 4 comédiens, un présentateur et un régisseur son.
- en organisant deux ateliers de découverte du théâtre d'improvisation pour le public, le mercredi 17 novembre 2021 à partir de 17h : Atelier découverte de l'improvisation théâtrale d'une durée de 90 minutes chacun, avec un intervenant pour un groupe de 18 personnes maximum.

Coût : 560€ TTC

Il vous est demandé d'approuver cette convention

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

La Maison des Habitants a participé à l'élaboration du jeu Circino de Créacom Games. Une édition départementale pour le Pas-de-Calais a été éditée avec la contribution de 36 communes, dont Croisilles. La Maison des Habitants a commandé 24 boîtes de jeu, au tarif de 14,40€ TTC. Une partie des boîtes sera utilisée pour nos ateliers et pour la ludothèque et une partie pourra être mise en vente, à prix coûtant. Soit 14,40€ TTC.

Il vous est demandé d'approuver cette dépense et le tarif de vente

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

Nous avons reçu un message de la trésorerie nous indiquant qu'une délibération du CM était nécessaire afin de procéder au remboursement des adhérents de la MDH quant aux activités n'ayant pu se tenir durant les périodes de confinement cette année.

Il vous est demandé d'approuver le remboursement de ces activités non tenues à cause du COVID.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

5. Rétrocession des voiries résidence poètes, écoquartier et ferme

Pas-de-Calais Habitat a demandé le reclassement dans le domaine communal des voiries et espaces verts qu'il a réalisés dans le cadre des différents aménagements successifs. A savoir les rues Jacques Brel, Georges Brassens, Barbara, François Mitterrand, Jean Mermoz, Roland Garros, Annie Girardot, les allées Louis Pasteur, Marie Curie et la Résidence de la ferme.

Ces voiries et espaces verts seront ajoutées dans le cadre des futures dotations de l'état pour l'obtention des subventions.

Jean-Paul Wissocq fait part de son accord sur le reclassement de la voirie en domaine public mais qu'il se questionne sur la rétrocession des espaces verts notamment pour la ferme sachant que la commune a déjà quelques difficultés à tout entretenir. Il précise que dans certains cas des bailleurs sociaux gardent la gestion des espaces verts. Monsieur le Maire précise que cela n'engagera pas de frais supplémentaires car l'entretien des espaces verts est déjà réalisé par la commune. En outre, le fait de récupérer ces terrains permettra de mener des projets éventuels dans le futur.

Il vous est demandé d'approuver la rétrocession des voiries et espaces verts en question

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

6. Demande de subvention pour installation de la fibre dans des bâtiments communaux

Dépose de dossier pour subvention

Le câblage des bâtiments communaux à la fibre représente une dépense de 18 695,00 € HT. Le remplacement du matériel téléphonique de la Mairie (standard, switch, firewall...) représente une dépense de 15.030,00 € HT. Soit un coût total de 33.726,00 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Département (FARDA...)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

7. Projet de fusion des écoles

En raison du départ en retraite de Madame Roy en fin d'année scolaire, et de la baisse des effectifs (nous sommes actuellement en dessous du seuil de 24 élèves par classe), il est acté une future fermeture de classe dans notre commune.

Un travail est mené au niveau des autorités académiques afin de limiter le nombre de petites écoles et privilégier des entités plus grandes. Par ailleurs, une réflexion est avancée sur le statut du Directeur d'école (avec délégation de compétences) et avec adjoint administratif (augmentation temps de décharge).

C'est pourquoi le projet de fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire en une école primaire (avec deux sites) a été proposé. Les Conseils d'école ont été consultés et se sont prononcés pour.

Si les deux écoles sont fusionnées, il n'y aura pas de suppression de classe à la rentrée 2022. L'école deviendra une école de 9 classes (3+6). Madame Lardier est volontaire pour prendre la direction de cette école avec une demi-décharge.

Se pose la question de l'adjoint administratif et de sa prise en charge (pas de réponse à ce jour)

M. Lavoisy, Inspecteur de la circonscription d'Arras 2, a expliqué qu'une délibération du CM était indispensable à la prise de décision par M. Surig, DASEN du Pas-de-Calais.

La nouvelle école primaire prendra le nom de « Robert Doisneau »

Jean-Paul Wissocq demande s'il y a des risques de dédoublements de classes avec cette fusion des écoles et la suppression d'une classe. Monsieur Sellier précise que ce ne sera pas le cas, contrairement à ce qui s'est produit dans le passé (montages alambiqués des dédoublements parfois réalisés dans le passé pour respecter scrupuleusement des jauges parfaitement équivalentes par classe).

Il vous est demandé d'approuver la fusion des deux écoles

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

8. Subvention Association Croisilles Histoire et Nature

Dans le cadre de la demande de labellisation au label « Village Patrimoine », une nouvelle association a vu le jour dans la commune : « Croisilles : Histoire et Nature ». Il est proposé de procéder à une subvention de 1000 euros à cette association pour le lancement de leurs travaux, notamment les visuels (panneaux d'affichage dans la commune, flyers et autres documents...).

Jean-Paul Wissocq demande si le fait de verser cette subvention ne représente pas une forme d'inéquité avec les autres associations de la Commune. Monsieur le Maire répond par la négative ; En effet, cette association a un objet et une action qui sont complètement orientés en direction de la mise en valeur de notre commune

Caroline Santerne (par délégation) et David Bulcourt, membres actifs de l'association ne prennent pas part au vote.

Il vous est demandé d'approuver le versement de cette subvention de 1000 euros

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	17	0	17

7. Questions diverses

Questions posées par les membres du groupe « Vision Croisilles » :

Lors de la dernière réunion communautaire, des DM budgétaires ont été proposées dont une concernant le financement du surcoût de 150 000 € de la future Halle ouverte et couverte de Croisilles. Soit plus de 50 % des 300 000 € initiaux pour une cible à 450 000 €. Il a été précisé en séance que cette augmentation était liée aux surcoûts des matières premières, pourtant il n'y a pas de matériaux particuliers type portes ou fenêtres en PVC par exemple. Ce surcoût semble exagéré au regard du projet et même si la CCSA finance de projet, avez-vous le détail de ce surcoût ?

Le budget initial avait été fait en 2018 pour un aménagement relativement simple (300.000,00€). Afin d'assurer une certaine cohérence par rapport à la place et aux activités futures, nous avons demandé à la CCSA des aménagements complémentaires : sonorisation, aménagements périphériques, démontage de l'abri bus, gradins, sol en pavage, panneaux solaires... le surcoût de ces travaux ainsi que la hausse du coût des matières premières représentent un budget supplémentaire de 136.000,00 euros. Pour mémoire, le projet est entièrement supporté par la CCSA.

Jean-Paul Wissocq précise qu'il est dommage que cela n'ait pas été précisé aux conseillers communautaires 4 jours plus tôt alors que cette question avait été posée en séance communautaire.

Nous voulons vous alerter sur l'état d'entretien de la ruelle entre la rue du 8 mai 1945 et la rue des anciens combattants. En effet régulièrement des débris jonchent le sol et un entretien plus régulier (taille des végétaux par exemple) de cette ruelle est à réaliser.

Concernant les végétaux, il s'agit de haies privées débordant sur le chemin en question. La Mairie relancera les personnes concernées afin de procéder à leur taille.

Concernant les débris, il est fait appel au civisme de chacun. Il est en effet regrettable de constater ce genre de désagréments à plusieurs endroits de la commune.

M. Sellier précise cependant qu'une telle question relève du fonctionnement normal et qu'un simple passage en mairie ou mail suffiraient à faire remonter l'information.

Autres sujets :

Le chantier ENEDIS devrait démarrer le 22 novembre, à l'issue duquel les trottoirs de la rue d'Arras et de la rue du pont pourront être refaits.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 11h15

Pour mémoire, ce compte rendu n'est pas une retranscription littérale des débats mais une synthèse de la teneur des échanges.